

81 7/20

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

| | | |
|------------------------------|-------|---------|
| Ville de Metz : | | |
| Trois mois | | 3,30 M. |
| Alsace-Lorraine, Allemagne : | | |
| Trois mois | | 3,32 M. |
| France : | | |
| Un an | | 36 fr. |
| Six mois | | 18 " |
| Trois mois | | 10 " |

En vente à PARIS

à la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médecine.

La Lorraine

Rédaction et Administration :

14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne 20 Pl.

RÉCLAMES

La ligne 50 Pl.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Landtag d'Alsace-Lorraine

SECONDE CHAMBRE

Strasbourg, 19 février.

Deux séances très remplies n'ont pas fait avancer notablement la deuxième lecture du budget. Avec peine on a pu terminer aujourd'hui le budget de l'agriculture et celui de la navigation. Au sujet de l'agriculture, il s'est engagé un très long débat, sur la politique douanière, entre le Centre et les socialistes. On se serait presque cru dans une réunion publique. De part et d'autre on mettait un acharnement extraordinaire à démolir les arguments de l'adversaire. M. Labroise, qui occupait le fauteuil présidentiel, a eu beaucoup de mal à calmer les interrupteurs. En fin de compte, on s'est demandé à quelle conclusion pratique tant d'efforts devaient aboutir.

Le nouveau ministre de l'agriculture a eu à plusieurs reprises l'occasion de montrer sa compétence très réelle, à propos de la fièvre aphteuse, du phylloxéra et de la reconstitution du vignoble. Sur ces derniers points, il a des opinions très arrêtées ; cependant, il veut s'efforcer de tenir compte des vœux du pays.

Le budget de la navigation a été marqué par la discussion des résolutions du Groupe lorrain et du Centre, demandant, la première, l'exécution du canal de Metz à Thionville, la seconde, affirmant à nouveau la nécessité de la canalisation de la Moselle et de la Sarre en général. MM. Zimmer, Hon et Donnervont ont bien traduit les sentiments du pays dans cette importante affaire.

Les deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité. M. le comte Rodern s'est montré favorable aux revendications formulées par les résolutions.

À 6 h. 45, la Chambre paraissait visiblement fatiguée. Cependant, la majorité voulait continuer et achever le budget de la navigation. La presse était sur les dents. Mais il a fallu persévérer jusqu'à 7 h. 1/2 afin de terminer le budget.

LA SÉANCE DU MATIN

est ouverte à 10 h. 15 sous la présidence de M. Labroise ; secrétaires MM. Weller et Zimmer.

On aborde le

Budget de l'agriculture.

La fièvre aphteuse.

M. Fix soulève la question de la fièvre aphteuse. Il cite quelques cas typiques de « mesures draconiennes ». Aussi longtemps que l'on n'aura pas de remède efficace contre l'épizootie, il faudra bien s'accommoder de mesures préventives.

L'élevage et les droits de douane.

M. Wehrung parle de l'élevage du porc qui est en diminution et des prix du bétail. Les prix du porc ont diminué. Les socialistes se livrent à de fréquentes interruptions. Mais M. Wehrung constate que les idées agraires commencent à pénétrer les milieux socialistes. Ceux-ci ont dû créer une commission agricole. Il est regrettable que M. Peirotes n'en fasse pas partie. Au surplus M. Wehrung, malgré ses tendances progressistes et agraires, ne veut pas de droits de douane excessifs. « Nous sommes opposés au protectionnisme intégral, dit-il, sans quoi nous étoufferions dans notre grange. » (Hilarité.)

M. Martz demande au gouvernement de veiller à ce que les petits cultivateurs ne soient pas inutilement tracassés par les vétérinaires cantonaux et d'arrondissement.

M. Fuchs dit qu'il représente une circonscription mi-agricole, mi-industrielle. Les règlements sur les épizooties devraient être appliqués avec plus de bon sens. L'orateur n'est naturellement pas partisan des opinions de M. Fix. Il réclame l'ouverture des frontières et voudrait que toutes les barrières s'opposant aux arrivages de bétail soient supprimées. Comme M. Fuchs s'obstine à employer à de nombreuses reprises le terme de « rigoureux » — rigoureux — qu'il prononce « rigorios », il soulève de fréquents accès d'hilarité sur la raison desquels il ne se rend pas bien compte. Donc il demande que l'on puisse importer du bétail de toutes les régions de l'Allemagne, même du pays des hobereaux.

Beaucoup de choses mauvaises déjà nous sont venues du nord. (Grande hilarité.) On peut nous envoyer des produits plus agréables.

Il n'est pas opportun de réclamer encore de nouvelles mesures en vue de la fermeture de la frontière en raison de la fièvre aphteuse. D'ailleurs l'Alsace-Lorraine ne produit pas assez de bétail pour suffire à sa consommation. Il est nécessaire d'importer du bétail de boucherie, peu importe de quelle région. Mais quand il y a quelque part un cas de fièvre aphteuse en France, ce n'est pas une raison de fermer toute la frontière.

M. Wehrung voudrait encore des droits de douane plus élevés. Nous sommes opposés à cette élévation. Les droits de douane — 712 millions — ne servent qu'à alimenter le militarisme ; les ouvriers n'en ont aucun profit ; quelques grands agrariens en tirent avantage. Les socialistes veulent la suppression graduelle des droits de douane. L'agriculture ne s'en souviendrait pas plus mal. Quand l'orateur dit que les socialistes sont les amis de l'agriculture, la salle part d'un éclat de rire. Mais M. Fuchs se défend résolument d'être un ennemi de l'agriculture.

M. le baron de Stein. — J'ai une très grande opinion de la compétence des vétérinaires et du vétérinaire général et je ne crois pas qu'on puisse les rendre responsables de tout ce que l'on vient de leur imputer.

Je n'entrerais pas dans les questions de politique douanière.

Nous sommes d'accord qu'il faut des mesures rigoureuses contre la fièvre aphteuse. On a parlé d'une application chicanière de ces mesures. Mais ce mot ne figure pas dans mon lexique administratif. Qu'on me cite des faits à la connaissance du ministre. Je ne puis parler de ce que l'on a vu et observé. Je ne puis parler de ce que l'on a vu et observé. Je ne puis parler de ce que l'on a vu et observé.

M. le baron de Stein parle ensuite de la destruction des cadavres d'animaux. C'est une question qui n'est pas facile à résoudre. Il faut un établissement installé à cet effet, donnant toutes les garanties nécessaires et répondant aux exigences hygiéniques.

M. Wehrung constate que la sollicitude des socialistes pour les cultivateurs est fort sujette à caution. Ils sont hostiles à la petite culture qu'il faut maintenir à tout prix.

M. Brogly insiste sur la nécessité de protéger l'agriculture par des droits de douane. L'industrie s'est développée malgré les droits de douane.

M. Emmel reprend encore la parole, toujours au

il n'y a pas de danger de propagation de l'épizootie, on peut autoriser des exemptions sur une large échelle. Le cas que M. Fix a cité n'est pas probant ; un intéressé ne peut pas agir de son propre gré et juger de son propre chef.

La fermeture de la frontière est indispensable dès que des cas de fièvre aphteuse sont constatés de l'autre côté. D'après des indications officielles, il y a des cas nombreux dans les Vosges et dans le département de Meurthe-et-Moselle. Actuellement nous avons des cas isolés dans 15 communes ; ce n'est pas inquiétant. Nous ne pouvons pas promettre des facilités au sujet de la fermeture de la frontière.

M. le ministre de l'agriculture constate que le chiffre du bétail de boucherie et des porcs est en bonne voie de progression en Alsace-Lorraine. Il faut que nous arrivions à suffire à nos besoins.

Les clos d'équarrissage.

M. Meyer-Litzelstein attire l'attention du gouvernement sur les conditions imposées à des communes pour la destruction de cadavres d'animaux ayant péri à la suite d'épizooties. Cette destruction impose des dépenses élevées aux communes et la manière dont elle s'effectue ne donne pas de garantie contre la propagation des épizooties.

Un débat général sur la politique douanière. M. Wehrung revient sur la déclaration de M. le baron de Stein touchant le vétérinaire général ; l'orateur considère ce fonctionnaire comme une sorte de secrétaire d'Etat pour l'agriculture.

Répondant à M. Fuchs, M. Wehrung se défend d'avoir réclamé une augmentation des droits de douane, au contraire, il est opposé aux revendications de la Ligue agricole. L'industrie travaille dans de meilleures conditions que l'agriculture et lui a enlevé les ouvriers. (M. Emmel interromp fréquemment l'orateur.) Mais nous voulons maintenir le tarif douanier actuel.

M. le Dr Didio remercie ironiquement M. Fuchs de montrer tant de sollicitude aux cultivateurs du pays. Mais les cultivateurs savent mieux que les socialistes ce qu'il leur faut.

Il est faux que les ouvriers n'aient pas tiré profit des recettes des douanes. Les lois sociales n'ont pu être réalisées grâce aux recettes des douanes et contributions indirectes. (Les socialistes interrompent sans cesse.) Si le militarisme n'était pas alimenté par les recettes des douanes, les Etats particuliers seraient obligés d'en faire les frais.

Des chefs socialistes, Kautsky en particulier, ont déclaré que la protection des cultivateurs est une illusion. Les socialistes sont-ils arrivés aujourd'hui à une autre conviction ? Qu'on demande à l'industrie si elle veut abandonner les droits protecteurs, et on verra ce qu'elle répondra. Quand on voudra reprendre la discussion, je serai toujours à votre disposition.

M. Brogly, à son tour, répond à M. Fuchs. Les cultivateurs ne peuvent plus vendre leur foin. Qu'en serait-il si on n'avait plus de droits protecteurs ? Nous n'avons guère que de petits cultivateurs dans notre pays.

Les socialistes ont institué une commission agricole ; on sait où ils veulent en venir. Les cultivateurs veulent rester propriétaires de leur terre et ne pas être à la merci de l'Etat socialiste futur.

Il est heureux que les progressistes se rendent compte aujourd'hui de la nécessité des droits de douane. Ils n'ont pas toujours parlé ainsi.

M. Peirotes. — Le représentant du gouvernement a refusé d'entrer dans la question de la politique agrarienne. Il a raison au fond. Nous sommes au chapitre du traitement du vétérinaire général et ce ne sont pas les socialistes qui ont provoqué le débat. Cependant nous aurions souhaité que le gouvernement eût précisé son attitude. Ce que nous voulons, c'est un aperçu net de la situation agricole. Il faut une grande enquête pour faire la lumière sur l'agriculture. L'orateur polémique ensuite contre M. le Dr Didio, il parle de l'emploi des recettes douanières pour le militarisme. Les socialistes défendent aussi les intérêts de l'agriculture. Mais les cultivateurs constituent la minorité de la population. Si les ouvriers gagnent de plus forts salaires, c'est grâce à leur organisation. Les salaires cependant ne sont pas en proportion du renchérissement des vivres occasionné par les droits de douane élevés. M. Peirotes passe en revue les différents régimes économiques qui ont été suivis depuis 1870. Le développement économique a suivi une marche ascendante, mais grâce au capitalisme ; le libre échange et les droits protecteurs n'y changent pas grand-chose. Il faut donc une enquête pour nous orienter sur la situation.

M. Labroise, président, fait observer que M. Peirotes a dit, en parlant d'un collègue, que celui-ci l'avait interrompu d'une manière inqualifiable ; ce terme n'est pas parlementaire.

M. Emmel, à son tour, polémique contre le Centre. Si les orateurs du Centre invoquent l'opinion de certains auteurs socialistes pour combattre les tendances actuelles, les socialistes, de leur côté, peuvent s'appuyer sur des opinions d'hommes du Centre, Windthorst et autres, pour réfuter les arguments de MM. Didio et Brogly. L'orateur reprend la statistique des habitants faisant partie de l'agriculture et de ceux faisant partie de l'industrie. Il n'est pas admissible de ne tenir compte que des classes agricoles. Le budget de l'agriculture contient des crédits considérables qui pèsent sur toute la population. Le quart de nos exploitations agricoles ne peuvent produire en vue de la vente et aboutissent en considération pour les droits de douane. Une réduction des droits de douane profiterait aux petits cultivateurs. Donc la Chambre défend les intérêts de la grande culture contre ceux de la petite culture.

M. Fuchs attribue aux discours de MM. Fix et Wehrung le grand débat sur la politique douanière dans lequel s'est engagé l'ensemble. Si la frontière française est fermée, on devrait au moins permettre l'importation de la viande dans les zones frontalières.

M. le baron de Stein, ministre de l'agriculture, complétant son discours de tout à l'heure, donne quelques indications sur l'extension de la fièvre aphteuse dans la Suisse. Il n'est pas possible de permettre l'importation de la viande à la frontière française ; mais cette mesure ne sera maintenue que juste le temps nécessaire.

M. le baron de Stein parle ensuite de la destruction des cadavres d'animaux. C'est une question qui n'est pas facile à résoudre. Il faut un établissement installé à cet effet, donnant toutes les garanties nécessaires et répondant aux exigences hygiéniques.

M. Wehrung constate que la sollicitude des socialistes pour les cultivateurs est fort sujette à caution. Ils sont hostiles à la petite culture qu'il faut maintenir à tout prix.

M. Brogly insiste sur la nécessité de protéger l'agriculture par des droits de douane. L'industrie s'est développée malgré les droits de douane.

M. Emmel reprend encore la parole, toujours au

sujet de la statistique agricole. Il se produit un échange d'observations entre ces deux orateurs.

M. Welterlé propose ironiquement de réduire de 1.000 M. le traitement du vétérinaire général parce qu'il est cause que la Chambre a consacré deux heures à un débat inutile.

A midi 20 on ajourne la suite des débats à 3 h.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est reprise à 3 heures 15 sous la présidence de M. Bohle. Secrétaires, MM. Gilliot et Zimmer.

On continue la discussion du

Budget de l'agriculture.

M. Fix veut parler de l'élevage du cheval. En Alsace-Lorraine cet élevage a beaucoup progressé, comme le prouvent les prix obtenus en Allemagne par les éleveurs. L'orateur prie le gouvernement de continuer à encourager les éleveurs.

M. Wehrung. — Les prix de chevaux de trait n'ont pas baissé comme aurait pu le faire craindre la concurrence de l'automobile. Les chevaux sont nécessaires dans la culture. Le nombre des chevaux a augmenté comme le prouve la statistique. L'augmentation de l'armée y est pour quelque chose, sans doute, mais cela importe peu. Il y a une bonne exportation de chevaux, surtout vers la Suisse. L'élevage de chevaux pur sang diminue, par contre ; il ne procure pas d'avantages réels. Il nous faut le cheval à deux fins. L'administration des haras est à la hauteur pour tenir compte des besoins. Il faut demander le maintien des haras. En Alsace il faut aussi conserver les stations d'étalons.

M. le Dr Didio se plaint de ce qu'aux derniers achats de chevaux de remonte l'Alsace-Lorraine n'a pas été bien partagée. On aurait évité des désillusions aux éleveurs qui, à l'avenir, hésiteront à présenter des chevaux pour ces ventes.

Enseignement agricole.

M. Wehrung. — En raison de la situation des finances, M. Wehrung renonce à faire des propositions déterminées en vue d'augmenter le chiffre des professeurs d'agriculture.

M. Schilling parle contre l'élévation de l'école de dans les écoles d'agriculture.

Buts agricoles généraux.

M. le professeur Dr Müller-Thamm dit que l'apiculture ambulante doit être restreinte. Le gouvernement devrait provoquer une entente entre les intéressés. Il y a deux intérêts en opposition. Ceux des apiculteurs sédentaires et ceux des apiculteurs ambulants.

M. le Dr Schlossing, commissaire du gouvernement. — Les deux méthodes de voir opposées ne sont pas sur le point de se concilier. Mais on convoquera les intéressés.

LE PHYLLOXERA

M. Delsor prie le représentant du gouvernement d'intervenir afin que les recherches au sujet du phylloxéra ne se fassent pas immédiatement avant les vendanges. Il en résulte des préjudices considérables, puisque les intéressés peuvent perdre leur vendange. On procède avec un certain arbitraire. Le commissaire du gouvernement décide des vignes à détruire. Le même arbitraire existe quant aux indemnités. On devra abandonner le système extirpatif.

M. Remy. — Nous sommes tous d'accord pour demander l'abandon du système extirpatif. Le gouvernement nous donne chaque année la même réponse platonique. M. de Traut était d'avis que le système extirpatif est inefficace. M. Remy croit qu'une commission d'examen chargée de la question du vignoble devrait renfermer aussi des praticiens au contact des vignes américaines. Si, en Prusse, on réclame le maintien de la loi sur le phylloxéra, ces réclamations proviennent surtout des gens qui vivent de cette question. On a pu constater que la contamination du vignoble ne se fait pas seulement par la voie aérienne. L'orateur cite plusieurs exemples à l'appui.

L'arrachage des vignes est absolument superflu. Le phylloxéra reste, et c'est la loi qui est notre plus grand ennemi. L'argent est dépensé en pure perte pour la recherche du phylloxéra. La viticulture, malgré tout, reste d'une importance considérable au point de vue économique. M. Remy insiste sur les exemples donnés par le Wurtemberg et le pays de Bade. Nous attendons de M. le sous-secrétaire d'Etat qu'il seconde nos tentatives ; il n'est plus possible de résister au phylloxéra.

M. Heysch constate que tout le monde est d'accord sur l'abandon du système extirpatif. On devrait aussi donner plus de latitude aux personnes qui veulent reconstituer le vignoble. Dans le pays même on ne fait pas assez pour hâter la reconstitution du vignoble. Les établissements d'Ars-Laqueux et de Colmar devraient être développés.

M. le Dr Schott. — Tout le pays demande l'abandon du système extirpatif. Mais on a été effrayé quand on a appris que M. le Ministre de l'agriculture était partisan d'un système d'extirpation plus rigoureux. Quand M. le baron de Stein aura étudié la question, il arrivera à la même opinion que son prédécesseur. Les mesures extirpatives ont été sans aucune valeur. Elle ont causé un grand préjudice aux finances du pays et entravent l'activité du viticulteur. En France on n'a pas été aussi méfiant. Le vignoble retirera des avantages du système d'abandon. Nous espérons que le nouveau gouvernement s'associera à notre opinion au sujet de la reconstitution du vignoble à l'aide de plants américains. Ce que nous demandons c'est la liberté. (Bravos.)

M. Peirotes s'étonne du discours si modéré de M. Remy qui, l'année dernière, avait fait entendre des démonstrations des viticulteurs à Strasbourg. L'an dernier j'avais conseillé d'envoyer ces viticulteurs à Berlin au Reichstag. M. de Jagow, sans doute ne le tolérerait pas ; mais peut-être serait-il impressionné à la vue des viticulteurs alsaciens arrivant avec la loue et la pioche. Nous avions demandé l'abandon de la loi pour l'Alsace-Lorraine ; mais il ne faut pas y songer pour le moment ; on ne veut pas nous accorder ici une loi d'exception, alors que nous avons d'autres lois d'exception par ailleurs. Nous prions le gouvernement de nous seconder dans la lutte contre le phylloxéra.

M. le baron de Stein. — M. le Dr Schott a exprimé l'avis que je suis un très grand connaisseur de la situation viticole. Je ne mérite pas cet éloge. J'ai vu le vignoble alsacien il y a deux ans. Mais j'ai vu la conviction de l'importance de la viticulture dans le pays. Cependant je ne puis m'étendre sur des détails ni faire des déclarations engageant le gouvernement d'Alsace-Lorraine. Je ne cache pas que je m'associerai aux vœux exprimés si le gouvernement peut s'y rallier ; mais je ne puis me prononcer pour une mesure déterminée. M. le baron de Stein est d'un autre avis

que les députés au sujet de l'arrachage des vignes. Il est obligé de tenir compte de la situation. Il faut qu'il s'en rende compte de visu. Il ne s'agit plus de savoir comment on a pensé sur des choses qui appartiennent au passé.

M. Peirotes a dit avec raison que le seul forum devant lequel on puisse traiter la question du phylloxéra, c'est le Reichstag. La loi ne parle pas seulement de l'arrachage ; elle prévoit aussi l'abandon de l'arrachage dans des cas déterminés. Une opposition actuelle contre la loi n'aboutirait à rien. Si au Conseil fédéral nous devions avoir des chances d'aboutir avec nos réclamations, il nous faudrait cependant compter avec le fait que certains vignobles seront nécessairement sacrifiés. M. le baron de Stein se laissera guider par les besoins réels du vignoble alsacien-lorrain ; il faut évaluer exactement la largeur du fossé au-dessus duquel on veut sauter.

Relativement à l'époque où doivent s'effectuer les recherches dans les vignobles, M. le baron de Stein est d'avis qu'on ne peut pas pratiquement fixer une date déterminée. Il faut attendre le développement de la question. La question est très grave. Le gouvernement s'efforcera de faire ce qui est dans l'intérêt du vignoble. Il ne faut pas lui demander l'impossible ; il faut aussi se garder de provoquer l'illusion. Il reste encore beaucoup de questions à résoudre.

M. Wehrung. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

que les députés au sujet de l'arrachage des vignes. Il est obligé de tenir compte de la situation. Il faut qu'il s'en rende compte de visu. Il ne s'agit plus de savoir comment on a pensé sur des choses qui appartiennent au passé.

M. Peirotes a dit avec raison que le seul forum devant lequel on puisse traiter la question du phylloxéra, c'est le Reichstag. La loi ne parle pas seulement de l'arrachage ; elle prévoit aussi l'abandon de l'arrachage dans des cas déterminés. Une opposition actuelle contre la loi n'aboutirait à rien. Si au Conseil fédéral nous devions avoir des chances d'aboutir avec nos réclamations, il nous faudrait cependant compter avec le fait que certains vignobles seront nécessairement sacrifiés. M. le baron de Stein se laissera guider par les besoins réels du vignoble alsacien-lorrain ; il faut évaluer exactement la largeur du fossé au-dessus duquel on veut sauter.

Relativement à l'époque où doivent s'effectuer les recherches dans les vignobles, M. le baron de Stein est d'avis qu'on ne peut pas pratiquement fixer une date déterminée. Il faut attendre le développement de la question. La question est très grave. Le gouvernement s'efforcera de faire ce qui est dans l'intérêt du vignoble. Il ne faut pas lui demander l'impossible ; il faut aussi se garder de provoquer l'illusion. Il reste encore beaucoup de questions à résoudre.

M. Wehrung. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte est superflue, il serait dommage de dépenser l'argent en pure perte. J'espère que le sous-secrétaire d'Etat sera plus tard un adversaire du système extirpatif.

M. le Dr Brom. — La réponse de M. le baron de Stein a donné une certaine satisfaction aux viticulteurs. M. le sous-secrétaire d'Etat a montré de la bonne volonté. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le système extirpatif doit être complètement abandonné ; il ne doit être que la loi à n'y a plus rien à sauver. Et M. Wehrung cite quelques régions où la lutte est complètement superflue. On a dépensé quatre millions. Maintenant que le phylloxéra est en Bade, nous avons l'espoir que la loi disparaîtra bientôt.

Il est nécessaire que nous fassions des études en vue de la reconstitution du vignoble avec les différents cépages. Nos vignes ont vécu pendant 15 ans avec le phylloxéra. La reconstitution sera longue et coûteuse. C'est pourquoi il faut laisser aux vigneron les temps d'y procéder avec le loisir nécessaire. En France et en Suisse la reconstitution a réussi ; elle réussira aussi si on observe l'adaptation. Là où la lutte

canalisation de la Moselle en général. L'arrêté du ministre des chemins de fer de Prusse est facile à révoquer. Ce ministre prétend sauvegarder et équilibrer les intérêts de la Prusse vis-à-vis de ceux de la Lorraine. Or les avantages de la canalisation de la Moselle doivent profiter à la généralité; mais la Prusse ou les sphères intéressées de la Prusse s'y opposent. Le ministre prussien aurait en une belle occasion de favoriser en Alsace-Lorraine l'idée de l'Empire. M. Henr recommande la résolution au Secrétaire d'Etat afin qu'il trouve la solution du conflit auprès de l'Empereur. M. Henr montre combien peu sont fondés les arguments invoqués par le ministre des chemins de fer de Prusse contre le projet de la canalisation de la Moselle et de la Sarre. Un canal développerait le mouvement des marchandises d'une manière dont on ne peut se faire une idée. Avec la réduction du tarif des transports on ne favorise que quelques intérêts; la généralité n'en profite pas. Les concessions sur les tarifs représentent à peu près l'intérêt du capital nécessaire à la construction du canal de la Moselle et de la Sarre. Le transport des denrées coloniales, du blé, par voie d'eau entraînerait une diminution des prix de ces denrées. L'orateur rappelle que dès 1900 il avait prié M. de Breitenbach d'attacher son nom à cette grande œuvre de la canalisation de la Sarre et de la Moselle; il n'y a pas consenti. La canalisation cependant sera réalisée; que les hommes du gouvernement actuel au moins s'intéressent à cette entreprise. (Bravos.)

M. Donnervert. — Le peu d'espoir que nous avons encore s'est évanoui depuis la publication de l'arrêté du ministre des travaux publics de Prusse. Avec M. Henr M. Donnervert est convaincu que la canalisation de la Moselle se réalisera malgré le ministre des chemins de fer de Prusse. Les réductions de tarifs profiteront pas à la grande industrie métallurgique de la Lorraine, les fabriques de coke de la Prusse ayant eu soin d'augmenter le prix du coke. Nous réclamons la canalisation de la Moselle et de la Sarre dans l'intérêt non seulement de l'industrie, mais dans celui de la généralité. L'industrie prussienne continuerait à se maintenir grâce aux multiples voies navigables qu'elle a à sa disposition. Malgré tout le projet de canalisation se réalisera un jour. La situation sans doute est bien peu favorable aujourd'hui. Les résolutions ne changeront pas grand chose. Il faut agir; il faut entreprendre la canalisation de la Moselle entre Metz et Manom, comme le demande le Groupe lorrain. Il faut se demander seulement si l'industrie profitera de ce canal. La question ne sera pas douteuse. Sans doute cette voie navigable suscitera des objections; mais l'Alsace-Lorraine n'aura pas à supporter la responsabilité du préjudice national qui en résultera.

M. le comte Rodern. — Ces deux résolutions me fournissent l'occasion désirée de prendre position vis-à-vis de la canalisation de la Moselle. Le ministre des chemins de fer de Prusse a exposé qu'il ne faut pas s'attendre dans un avenir prochain à la canalisation de la Moselle et de la Sarre. Les précédents membres du gouvernement étaient fermement partisans de la canalisation. On ne devrait pas dire: Jamais. Je ne puis que vous donner l'assurance que je continuerai à défendre fermement les intérêts du pays au point de vue de la canalisation de la Moselle. (Bravos.)

M. le comte Rodern s'étend ensuite sur les réductions du tarif des chemins de fer qui procureront un avantage très réel à l'industrie lorraine. L'échange de marchandises entre la Lorraine et le bassin de la Ruhr est un des plus grands qui existent en Europe. Les réductions pour les transports de coke arrivant en Lorraine seront très importantes; elles dépasseront cinq millions. Il faut mettre en regard les réductions qu'on obtiendrait avec la canalisation. L'exécution de la canalisation entre Metz et Thionville sera-t-elle aussi profitable que l'on croit? La question n'est pas éclaircie; mais nous continuerons à l'examiner.

M. Engel. — Nous sommes naturellement tout d'abord pour le grand projet. Nous espérons que le canal de la Moselle sera créé un jour. Mais nous voulons exercer une petite pression. C'est le but de notre résolution. Le canal de Metz à Thionville procurera déjà des avantages évidents à l'industrie.

On vote sur les deux résolutions. Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité. (Bravos.)

A 6 h. 45 M. Emmel demande l'ajournement. L'ajournement est repoussé.

La situation des ouvriers des canaux.
Une résolution du Centre propose de porter progressivement de 2 M 80 à 3 M 80 le salaire quotidien des ouvriers travaillant aux canaux, de telle sorte que le maximum soit atteint au bout de deux ans; le salaire des contre-maîtres serait augmenté de 50 pf; le salaire sera payable aussi pour les jours de fête et de chômage obligatoire.

Une résolution des socialistes renchérit naturellement sur celle du Centre. Ces résolutions sont motivées par MM. Fize et Fuchs. A nouveau il s'engage une colloque politique entre l'orateur socialiste et M. le Dr Didot.

M. le baron de Stein, sous-secrétaire d'Etat, promet d'examiner les vœux avec bienveillance, tout en insistant sur l'impossibilité de les réaliser complètement.

Prononçant encore la parole MM. Fuchs, le baron de Stein et le Dr Brou, puis les deux résolutions sont adoptées.

MM. Martz et Wetterlé émettent quelques désirs relativement au canal de la Bruche et du canal du Rhône-au-Rhin.

Il n'y a plus guère qu'une bonne douzaine de députés dans la salle lorsque, à 7 h. 1/2, le budget de la navigation est voté et la séance levée.

La prochaine séance est fixée à mercredi.

La Journée

Au Reichstag on a assisté hier à une reconstitution momentanée de l'ancien Bloc Bülow à propos de la création du poste d'un sixième procureur près la Cour suprême, repoussé par la commission du budget. Le Reichstag a abordé ensuite le budget de la marine. Le ministre, M. de Tirpitz, a répondu aux critiques de l'orateur socialiste.

Le gouvernement allemand va introduire aux colonies le régime de la décentralisation administrative.

Le gouvernement allemand est en négociations avec les Compagnies concessionnaires françaises englobées dans le Cameroun par l'accord de 1911 pour qu'elles abandonnent leurs concessions en échange de territoires de plantations.

La mission militaire allemande quittera prochainement Constantinople. Plusieurs officiers de cette mission sont déjà repartis pour l'Allemagne.

La bataille autour de l'impôt sur le revenu est continuée hier au Sénat français. M. Caillaux a fait une véritable capitulation devant la commission dont il accepte maintenant les vues. La discussion générale est close.

Le prince de Wied, revenant de Londres, est

arrivé hier à Paris où il a été reçu par le Président de la République et fait une série de visites diplomatiques.

La députation albanaise, conduite par Essad pacha, est arrivée à Cologne. Elle se rendra samedi à Neuwied pour offrir la couronne d'Albanie au prince Guillaume de Wied.

Les officiers mécaniciens des Messageries maritimes à Marseille se sont mis en grève ce matin demandant notamment une augmentation de salaire. On ne signale aucun incident.

Les complications balkaniques et albanaises avaient jusqu'à présent retardé la rencontre des ministres des affaires étrangères d'Autriche et d'Italie qui ne pouvaient s'absenter même pour quelques jours; mais les événements semblent se calmer, le ministre italien pourra se rendre le 14 avril à Abazia où il aura une entrevue avec le comte Berchtold.

Les Espagnols auraient éprouvé des pertes sérieuses dans un combat avec les indigènes au Maroc.

La Haute-Cour de Bulgarie va avoir à juger pour abus de pouvoir et concussion, deux anciens présidents du conseil, trois anciens ministres dont le vainqueur des Turcs.

En Suède, le ministre Hammarhjöld, sur-nommé le grand ministre national, le ministre de tous les talents, — s'est présenté à la Chambre, où la majorité radicale-socialiste lui a fait un accueil hostile. Il annonce une dissolution qui permettra de consulter le pays sur la question des armements.

L'enquête continue au Japon, sur les pots de vin distribués par le trust anglo-allemand des armements. Un amiral a été destitué.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Dans l'armée.

Le bruit court que le gouvernement aurait l'intention de demander au Reichstag des crédits supplémentaires pour la fabrication immédiate d'un nouveau modèle de fusil automatique pour l'infanterie.

A Thorn, le capitaine Seyer, de 81^e régiment d'artillerie, a été condamné par le conseil de guerre à quatorze jours d'arrêt, pour refus d'obéissance et grossièretés vis-à-vis de son commandant. Les débats ont eu lieu à huis clos.

L'administration des colonies.
A la commission du budget des colonies du Reichstag, M. Solf, secrétaire d'Etat des colonies, a déclaré qu'il projette des réformes inspirées de ce qui existe en Angleterre où les budgets coloniaux ne sont pas soumis au Parlement et où l'autorité centrale n'administre pas à proprement parler et se contente de contrôler l'administration.

Il déclare vouloir décharger l'administration centrale, diminuer les fonctionnaires et par contre augmenter les pouvoirs du gouverneur.

A une question qui lui fut posée, il répondit que son gouvernement cherche, par des accords avec les gouvernements intéressés, à améliorer les frontières des colonies allemandes et qu'il soumettra prochainement un accord concernant la frontière anglo-allemande dans le nord ouest de l'Afrique occidentale.

La sentinelle de Brunswick.
Un soldat montait la garde devant une porte secondaire du palais ducal de Brunswick. Que faire en l'absence, à moins qu'on ne s'ennuie? Le soldat s'ennuiait à mort. Aussi quelle ne fut point sa joie quand il vit apparaître une femme jeune et gracieuse qui s'en venait à travers les jardins.

C'était une magnifique occasion de se distraire un peu. Le soldat fit, par, en inclinant la tête vers l'épaule gauche et en faisant avec son fusil un signe de ralliement. Mais la promeneuse ne voulut rien entendre; elle n'était point, sans doute, en humeur de causer; elle pressa le pas, et tirant au plus court, elle pénétra dans le palais. Vingt minutes après, la sentinelle était appelée chez le duc de Brunswick, qui lui lava la tête; s'il est permis d'user ici de cette métaphore, et elle aurait voulu rentrer sous terre, quand le prince lui dit: « Je te pardonne pour cette fois, parce qu'il s'agit de ma femme; mais si c'était dit toute autre dame de Brunswick, j'aurais dû l'envoyer à la salle de police. » Parait-il que le soldat, amoureux d'une étoile, le factionnaire, du fond de sa garnison, avait élevé ses regards jusqu'à la fille de Guillaume II.

FRANCE

La zizanie dans le cabinet.

Si nous en croyons un important journal de province, la zizanie règne dans le cabinet où tout le monde se tire dans les jambes.

M. Donnervert, écrit notre confrère, est fatigué d'entendre appeler le ministre qui préside le ministère Caillaux-Dommergue. M. Caillaux accuse M. Viviani de laisser entendre que le cabinet ne fera pas les élections. M. Renoult a au ver le ministère des finances et leur donnait des instructions électorales, parfois contraires à celles qu'ils avaient reçues. « Beauvau, et il en a ressenti un vif mécontentement. » Il est exact que M. Caillaux se préoccupe moins de combler le déficit du budget que de faire les élections à lui-même. N'est-ce pas lui qui disait l'autre jour à un sous-préfet normand: — Votre arondissement est bon. J'espère que nous nous en apercevrons aux prochaines élections.

Cocaïne et morphine.

Dix-sept inculpés, dont six pharmaciens, cinq droguistes, six intermédiaires, tous prévenus de vente de cocaïne et de morphine, ont comparu mercredi devant le tribunal correctionnel de Paris. Quatre acquittements ont été prononcés par le tribunal. Les autres accusés ont été condamnés à des peines variant de 30 fr. d'amende à un mois de prison et 2000 fr. d'amende. Quelques-uns bénéficient de la loi de suris.

La monnaie de nickel.

Le Figaro annonce que le jury spécial, réuni mercredi, a choisi parmi les modèles de la monnaie de nickel présentés, celui de M. Emile Lindauer, un Parisien descendant d'une vieille famille d'Alsace.

BELGIQUE

La loi scolaire a été votée par la Chambre.

LES DÉPUTÉS D'OPPOSITION ONT QUITTÉ LA SÉANCE
Un vote historique a eu lieu mercredi à la Chambre belge. Après quatre mois de discussion qui, au début, furent passionnées, après des incidents nombreux qui, malgré ce qu'éprouvaient les oppositions, ne soulevèrent point le pays, après des tentatives vites

abandonnées d'obstruction et de grève parlementaire, la loi scolaire qui introduit le principe de l'instruction obligatoire et répartit les subsides aux écoles catholiques comme aux écoles officielles a été votée mais par les seuls députés catholiques. Les députés de l'opposition s'étant retirés; au préalable, un député libéral avait déclaré au nom de son parti que les libéraux refusant de participer au vote, la loi nouvelle bouleversait, selon lui, tous les principes sur lesquels reposait jusqu'à présent l'organisation de l'enseignement primaire et parce que surtout elle met à la charge des pouvoirs publics l'entretien des écoles privées.

Parlant au nom des socialistes, dont les opinions pourtant au cours de ces longs débats furent si diverses et parfois si opposées, M. Vandervelde a répliqué la loi nouvelle comme une loi de guerre et a déclaré que la lutte à outrance ne cesserait point.

Le véritable leader du parti catholique, M. Weste, rapporteur de la loi, a montré ensuite que la loi scolaire est une loi d'égalité, de justice et de liberté. Les députés de l'opposition s'étant retirés, les 98 députés catholiques présents ont voté la loi. Le ministre des sciences et des arts a été chaudement félicité par ses amis.

ITALIE

Un député socialiste exécuté par son parti.

Un député socialiste italien, M. Artu de Labriola, vient d'être exclu de son parti. C'est un événement d'importance.

M. Labriola avait été élu maire de Naples avec l'étiquette de socialiste indépendant mais avec l'appui des socialistes dits « officiels », c'est-à-dire doctrinaires, qui avaient compté cette élection parmi leurs principales victoires. A la Chambre M. Labriola s'engageait sur les bancs de l'extrême-gauche, à côté des plus ardents socialistes, et à plusieurs reprises il avait pris part aux manifestations les plus nettement socialistes. Or il vient de prononcer sur la campagne d'Afrique un discours justifiant la guerre coloniale au nom de l'intérêt national, dont le prolétariat bénéficie plus encore que la bourgeoisie.

Ce discours a suscité de frénétiques applaudissements des députés nationalistes et ministériels, et les socialistes ont gardé un silence dédaigneux. Mais samedi, dans une réunion du parti, M. Labriola a été déclaré hors du socialisme et l'Assemblée a prononcé contre lui une sorte d'excommunication, déclarant que désormais les partis bourgeois pourraient prendre M. Labriola comme leur Briand, mais que cela ne regardait plus les socialistes.

AUTRICHE-HONGRIE

Tchèques et Allemands à Prague.
Le Conseil municipal de Prague déclare que les Allemands, selon une statistique officielle, représentent à Prague seulement 8 0/0 de la population. Le Conseil proteste pour cette raison contre toute atteinte à l'autonomie et à la liberté d'action de la municipalité en ce qui concerne le projet de loi sur l'usage des deux langues dans les rapports avec les autorités autonomes de Bohême. La ville de Prague, en qualité de capitale du royaume, réclame dans la nouvelle Constitution de Bohême, la reconnaissance solennelle du titre constitutionnel et historique de Roi de Bohême, l'égalité absolue des deux nationalités et l'indivisibilité du pays.

SUEDE

Le nouveau cabinet devant les Chambres.
Devant les deux Chambres, le président du Conseil a fait mercredi une déclaration au sujet des circonstances qui l'ont amené au pouvoir. Le nouveau cabinet n'a qu'un but: la solution rapide de la question de défense nationale. Le nouveau projet va être immédiatement soumis au Parlement et le ministre supplie tous les partis de laisser de côté pour le moment les autres questions, si importantes et si justifiées soient-elles.

A la Chambre haute, la déclaration a été bien accueillie; à la Chambre basse, les socialistes ont vivement protesté. Au cours de la séance, le chef du cabinet a dit: « Connaissant l'esprit consciencieux et constitutionnel du souverain, le gouvernement est convaincu que le Roi n'a nullement agi et n'agira jamais contre l'esprit de la Constitution. »

ALSACE-LORRAINE

La question du Statthalter.
M. de Rheinbaben, président supérieur des provinces rhénanes, dont on a parlé comme successeur du Statthalter d'Alsace-Lorraine, est arrivé hier à Berlin.

Il est intéressant de mettre ce fait en rapport avec le voyage du comte de Wedel qui a quitté Strasbourg hier pour Berlin où il doit séjourner deux jours.

La consommation de l'alcool.

Il paraît que l'Alsace-Lorraine consomme plus d'alcool que la Bavière. On dit que notre pays a, sous ce rapport, une certaine analogie avec le Wurtemberg, en ce sens qu'on ne peut désigner aucune boisson alcoolique dont la consommation serait prédominante; c'est l'ensemble des boissons consommées qui donne un total d'alcool supérieur à celui du Pays de la bière. D'après l'office de statistique, la moyenne consommation annuelle de vin serait de 53,3 l par habitant, en plus 25 litres de vin mousseux. En 1872, la consommation de la bière était seulement de 42, l; elle est passée en 1911 à 91,7 l par an et par habitant.

Il est difficile de préciser la consommation de l'eau-de-vie; une enquête assez minutieuse a établi qu'on pouvait l'estimer à 2,5 pour l'année 1909; depuis, la consommation aura probablement augmenté; dans ce chiffre ne rentrent pas l'eau-de-vie importée de la Vieille-Allémanie. Et c'est ainsi qu'on a établi que, transféré en bière, l'alcool consommé par les Alsaciens Lorrains donnerait un moyen de 280 litres de cette boisson contre 230 litres en Bavière. Mais c'est là un calcul fallacieux et une manière de compter... et d'être alcoolique que nous vignerons et les consommateurs de vin sont, croyons-nous, loin d'admettre.

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 20 février, cinquante-unième jour de l'année. — Lever du soleil: 7 h. 1; coucher: 5 h. 26.

Nouvelle lune le 25.
Fête du jour. — Saint Euchère.

Ephémérides lorraines. — 20 février 1811. Mort à Metz de M. de Nicéville, ingénieur et industriel, membre de l'Académie de cette ville, né à Pont-à-Mousson en 1768.

« La température. — La pression barométrique reste basse sur l'ouest de l'Europe.

Le vent est assez fort ou fort du sud-ouest sur les côtes de la Manche.

La température s'est abaissée sur nos régions. Hier matin, le thermomètre marquait: — 13° à Arkhangel, 0° à Belfort, +1° à Paris, 7° à Clermont-Ferrand, 7° à Nantes, 11° à Biarritz, 12° à Alger.

Un temps nuageux et doux reste probable, avec quelques pluies.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISENET, à Metz)

| BAROMETRE à 0 | THERMOMETRE | VENT | TEMPS |
|----------------------|-------------|-------|---------|
| 19 fév. à 4 h. soir | 784.2 | + 7.0 | 0 Pluie |
| 20 fév. à 8 h. matin | 786.3 | + 7.2 | 0 Pluv. |

Thermomètre. — Maximum du 19: + 8.0; Minimum aujourd'hui: + 6.0

CHRONIQUE MESSINE

La question des représentations françaises à Metz.

L'affaire des tournées du théâtre de Nancy à Metz a reçu une décision en principe. Nous disions hier que le vote avait été émis par le Conseil municipal de Nancy de supprimer les excursions à Metz, tout en laissant le maire et la commission du théâtre libres d'y acquiescer. Or, mercredi soir la commission du théâtre s'est réunie à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire qui, la veille, n'avait pu assister à la séance du Conseil municipal. D'abord, M. Poncet, directeur actuel, a été officiellement nommé directeur pour la saison prochaine 1914-1915. M. Poncet a déclaré abandonner cette direction si le nouveau théâtre n'était pas terminé pour cette date.

C'est donc que la commission du théâtre a dû se laisser guider par cette considération. Au cours de cette réunion, il a été décidé de supprimer les sorties de la troupe théâtrale à Lunéville. Les tournées de Metz seront maintenues dans un but patriotique. Ainsi s'exprime ce matin différents confrères de Nancy: Il eût été beaucoup plus exact de dire que la commission a voulu tenir compte des légitimes désirs de la population de langue française de Metz. Le patriotisme, en effet, n'a rien à voir avec cette question des représentations françaises sur notre scène.

Celles-ci n'ont jamais servi de prétexte à des manifestations quelconques. On apprécie un bon spectacle, une œuvre musicale bien interprétée, et on désire que les pièces représentées ne froissent aucun sentiment, ni religieux, ni politique. Voilà ce que le public messin a demandé par le passé et voilà le point de vue auquel il continuera à se placer.

Demain certains journaux allemands de Metz et d'ailleurs — nous connaissons assez bien leurs intentions pour ne pas nous tromper dans nos prévisions — ne mangeront pas de s'en parer de ce « but patriotique » pour en faire le point de départ d'une campagne aussi injuste qu'inutile, dont les habitués du théâtre français ne seront pas les bénéficiaires.

Mais le motif invoqué par la commission du théâtre de Nancy ne serait-il pas plutôt une façon élégante de supprimer sans réplique les tournées à Lunéville?

Le tramway pendant les jours gras.

Pendant les jours de carnaval, dimanche 22 et mardi 24 février, conformément à l'arrêté de la Direction de police, la circulation des cars blancs et bleus sur la ligne des tramways entre la place d'Armes et l'Eden-Théâtre (Colosseum) sera suspendue à partir de 2 heures jusqu'à 9 heures du soir, en raison de la grande affluence de monde.

Les autres lignes n'auront pas à souffrir du carnaval et la circulation s'y fera comme d'habitude.

Pour aller à la gare, l'itinéraire aura lieu, chaque 6 minutes, de la place d'Armes en passant par la place Saint-Louis.

Les voyageurs pour la rue Empereur-Guillaume suivront le même itinéraire et changeront de ligne à l'ancienne gare ou à la porte Prince-Frédéric-Charles.

Les cartes d'abonnement pour la rue Serpentine seront valables aux jours ci-dessus pour le trajet par la place Saint-Louis.

Marché aux bestiaux de rapport et chevaux.

Le marché général de printemps pour bestiaux de rapport et chevaux aura lieu le jeudi 5 mars, sur la place d'exercice des sapeurs-pompiers, devant le porte de France.

Musées municipaux.

Le Musée municipal, rue de la Bibliothèque, sera gratuitement ouvert au public dimanche prochain, de 11 heures à midi seulement.

L'après-midi, ce musée ainsi que les collections à la porte des Allemands resteront fermés.

Avertissement aux parents.

On nous prie d'avertir les parents dont les fils quittent l'école voudraient entrer en apprentissage dans une imprimerie, qu'ils aient bien soin de se renseigner si l'imprimerie ou l'enfant va faire son apprentissage est inscrite dans la grande association des imprimeurs d'Allemagne qui ont adopté le tarif commun et passé le contrat de travail avec leurs ouvriers typographes. En effet, la plupart des imprimeries d'Allemagne étant syndiquées, le jeune homme qui n'a point passé par une de ces maisons y trouverait difficilement l'embauche après son temps d'apprentissage; la communauté de tarifs a été créée précisément pour la défense des intérêts des patrons et des ouvriers. En même temps, les parents doivent s'inquiéter si, dans leur imprimerie, les apprentis ont l'occasion de se former dans toutes les parties de la branche. Il ne suffit point, en effet, de passer quatre ans dans une imprimerie pour pouvoir se dire typographe; les exigences de ce métier sont si considérables aujourd'hui qu'il est indispensable que le jeune apprenti soit formé à fond, comme aussi qu'il ait une constitution robuste et l'intelligence ouverte.

La pose de la première pierre

de la nouvelle église catholique du Sablon a dû être remise au 8 mars prochain; cette cérémonie aura lieu en présence de Mgr l'Evêque.

Affaires militaires.

Le lieutenant général von Lindenau, nommé récemment au poste de gouverneur militaire de Metz, est gravement malade d'une otite aiguë; il se trouve actuellement à l'hôpital des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Trèves où il a subi une opération. Son état reste grave.

Le général de Mudra, commandant du XVI^e Corps d'armée, assistera le 21 de ce mois à un « Kriegsspiel » du corps des officiers de réserve de Sarrelouis.

Une tentative de cambriolage

fut commise dans la nuit de mardi contre la baraque qui se trouve sur le dépôt de la ville derrière l'école de Devant-les-Ponts et renfermant différents instruments du service municipal.

Les verrous ont résisté aux pesées des voleurs qui se sont pas laissés déranger par les aboiements d'un chien de garde.

La même nuit, un individu a tenté de pénétrer dans un autre dépôt de la ville près du Polygone. Un veilleur de nuit l'a mis en fuite.

Accident mortel.

Dans l'avant-dernière nuit est décédé à l'hôpital Bonsecours un ouvrier âgé de 22 ans, qui était au service de l'Usine de la Houve; occupé à la pose de la conduite électrique près de La Maxe, il toucha, par inadvertance, le câble à haute tension et tomba d'une hauteur d'environ douze mètres. Outre une large blessure qu'il se fit à la tête en tombant, le malheureux avait un bras et une jambe carbonisés.

Dans la soucrière.

Un garçon de courses employé dans une pâtisserie était soupçonné par son camarade de chambre de lui voler son argent. Pour en avoir le cœur net, le volé marqua toutes les pièces qu'il laissait dans ses poches et il répandit en outre de la poudre collante qui devait s'attacher aux doigts du voleur.

Et de fait, hier, le voleur fut aperçu avec les doigts saisis de cette poudre qui ne se détachait pas facilement; fouillé par un agent, il fut trouvé porteur de pièces marquées et, finalement, il dut avouer son larcin.

Le froid et les roses.

Les grands froids de janvier ont été particulièrement funestes aux roses de France. Le *Journal des Roses* nous apprend tristement que 45 espèces sont irrémédiablement perdues. Parmi elles se trouvent des espèces renommées: Papa Gontier, Daniel Lesueur, Maréchal Niel, Beauté de l'Europe.

D'autres ont considérablement souffert, mais, plus robustes, il sera possible, avec des soins spéciaux, d'en avoir de nouveaux jets. C'est le cas des roses Prince de Bulgarie, Reine Marie Henriette, Safrano.

Le pouvoir de la publicité.

La réclame est la principale force du commerce et cette vérité est affirmée une fois de plus par l'expérience suivante: Cinq des principales maisons de commerce de Berlin s'étaient entendues pour réduire leur publicité dans les journaux, les semaines précédant Noël. Ces maisons ont aussi le courage de publier le résultat de leur expérience. Elles avouent que le chiffre de vente a été de douze millions de marks inférieur à celui de l'époque correspondante de l'année précédente!

Propos du jour.

A l'Esplanade: — Voulez-vous, pour changer, une petite histoire de 1870?

— Volontiers, si elle est authentique.

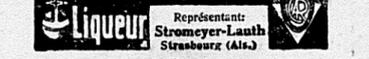
— Voici. La paix était faite. Les soldats allemands repassaient. Un mien cousin, grand chasseur devant l'Éternel, en logeait une escouade. Parmi eux, un solide gaillard de West-Prusse gaisais ses vieilles bottes avec la maestria d'un sellier. Mon cousin en fut émerveillé, et ne put se tenir d'insinuer par gestes, à l'artiste, qu'il le verrait avec plaisir graisser pareillement ses belles bottes de chasseur. — *Ja wohl!* dit l'autre, avec un bon sourire de géant. — Et les bottes graisées furent relacées dans l'armoire de la cuisine...

— Et la suite?

— La suite, c'est que, quelques jours après, mon cousin voulant mettre ses bottes, ne retrouva à leur place que celles du soldat graisseur.

— Il en demeura vexé et furieux, sans doute?

— Vexé, oui. Furieux, non. « Je n'aurais jamais cru, disait-il, qu'un Prussien se f... de moi à ce point-là! »



NOUVELLES RÉGIONALES

Courcelles-Chaussy. — (Conférence agricole.) MM. les agriculteurs sont invités à assister dimanche prochain 22 crt., à 3 heures de l'après-midi, au café du Commerce, chez Mme veuve Février, à la conférence avec projections sur l'emploi des sels potassiques qui sera donnée par M. le Dr Hertzog, professeur d'agriculture.

Pierrevillers. — (Mouvement ouvrier.) On nous écrit:

Environ 50 ouvriers ont dû quitter lundi dernier le travail à la mine. La direction leur a donné leur congé pour des raisons industrielles.

« Bureau de poste. » Après de longs pourparlers la question si importante d'un bureau de poste à Pierrevillers, celle directement à Maizières par un courrier, allait être heureusement résolue. Le projet devait être réalisé au 1^{er} avril. Hélas! tout espoir est abandonné au moment même. C'est un peu décevant, on ne veut pas ici du progrès — postal ou autre — que d'autres communes accueillent de tous leurs vœux. Un arriéré.

Thionville. — (Constructions militaires.) Avec le beau temps, l'administration militaire a repris ses travaux de construction; en particulier la construction de la nouvelle caserne d'artillerie et du Casino du régiment d'artillerie est poussée activement. Dans la caserne d'infanterie, seuls les travaux à l'intérieur sont à terminer. Les troupes occuperont ces casernes dès l'automne prochain.

Aigrange. — (Rente à vie.) M. Henri Lannion, ancien soldat français de 1870, originaire de Koenigsacker, vient de recevoir la pension annuelle de 150 M.

Hettange-Grande. — (Le papier à cigarettes.) Un contrebandier atablé dans un débit de Hettange-Grande attira l'attention du gen;